



FORMATION SECHAGE, BATTAGE, TRIAGE DES PPAM POUR L'HERBORISTERIE

Mardi 18 et 25 novembre 2014

L'objectif de cette formation est d'apporter aux producteurs des éléments théoriques, méthodologiques et des cas concrets (technique et économique) pour la mise en place d'outils de transformation adaptés à leurs besoins sur l'exploitation. Ainsi que des éléments techniques de la transformation de plantes sèches.

PROGRAMME

Mardi 18 novembre : de 8h30 à 17h

Lieu : matin à Arcadie (Méjannes les Alès) et après-midi à SCEA Plantes de l'Olm (St Etienne de l'Olm)

- Théorie sur le séchage des PPAM / Echanges et discussions de cas concrets,
- Mise en pratique et démonstration du séchage, battage et triage des PPAM.

Intervenant : Sylvain PERROT (CRIEPPAM), Sandrine GEORGE (Arcadie), Romain BIAU (Civam Bio Gard)

Mardi 25 novembre : de 8h30 à 17h

Lieu : matin à Vallérgues et après-midi à Lussan

- Théorie sur le battage et triage des PPAM / Echanges et discussions sur cas concrets,
- Démonstration d'une nouvelle installation de séchage (séchoir d'une exploitation en PPAM),
- Démonstration d'une adaptation de batteuse au battage des PPAM (batteuse d'une exploitation en PPAM).

Intervenant : Jacky RIBEYRE (exploitant PPAM), Romain BIAU (Civam Bio Gard)



PUBLIC CONCERNE

- Tous producteurs de PPAM (dont nouveaux producteurs récemment installés, producteurs souhaitant se diversifier etc...)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Adhérent Civam Bio Gard : gratuit
- Adhérent d'un autre Civam bio du Languedoc-Roussillon : adhésion au Civam Bio Gard obligatoire (40 €)

Tarifs valables pour les personnes éligibles à Vivea

- Non éligibles Vivea : 210 €

Partenaire :



Financiers :



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation séchage, battage, triage
PPAM

Mardi 18 novembre et
25 novembre 2014

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Tél. portable :

E-mail :

Je suis éligible Vivea et adhérent au Civam Bio Gard

Je suis éligible Vivea mais non adhérent au Civam Bio Gard : je joins un bulletin d'adhésion et un chèque à l'ordre du Civam Bio Gard (40 € pour les adhérents d'un autre Civam Bio LR)

Je ne suis pas éligible Vivea et je joins un chèque de 210 euros à l'ordre du Civam Bio Gard

Fait à le

Signature :

Inscription avant le 07 novembre 2014 à l'adresse suivante :

CIVAM BIO GARD - 97 Rue Grieg – Immeuble Beauvallon – 30900 NIMES

04 15 09 82 71 - l.menneboo@biogard.fr

Le nombre de place est limité à 12 personnes.

Renseignements : Romain BIAU 06 18 10 44 18 - r.biau@biogard.fr

La présence aux 2 jours est obligatoire

A renvoyer au Civam Bio Gard de préférence par mail sur l.menneboo@biogard.fr ou par courrier au 97 rue Grieg – Immeuble Beauvallon 30900 NIMES avant le 07 novembre 2014